



Direction Générale
des Territoires
Délégation Nantes
Service Aménagement
Voies Navigables

Affaire suivie par :
Philippe Jahan
Tél. 02 40 13 11 20

RIVIERE ERDRE

AVIS AUX USAGERS

ORIGINE : Conseil départemental de Loire-Atlantique
Service Aménagement – Unité voies navigables

EMPLACEMENT : Ecluse St Félix

DATE : À partir du 25 août 2016

FAIT A SIGNALER : Ouverture écluse Saint Félix à Nantes

Les usagers de l'Erdre sont informés que l'écluse Saint Félix à Nantes sera ouverte à la navigation à partir du jeudi 25 août 2016.

Toutefois, l'écluse fonctionnera en mode manuel avec des **horaires réduits et fixes** par rapport à la normale et définis comme suit :

Jeudi 25/08 à 9h00

Vendredi 26/08 à 11h00 et 14h00 (navigation interdite dans le périmètre des « rendez vous de l'Erdre » à partir de 17h00)

Samedi 27 et dimanche 28/08 : écluse fermée

Lundi 29/08 à 8h00 et 15h00

Mardi 30/08 à 8h00 et 15h00

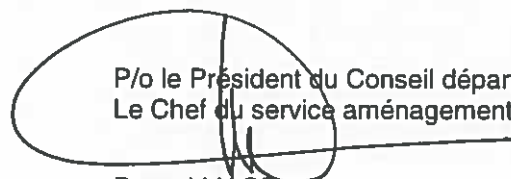
Mercredi 31/08 à 8h00 et 15h00

Jeudi 01/09 à 8h00 et 16h00

Vendredi 02/09 à 8h00 et 16h30

Les usagers devront donc se présenter impérativement à l'écluse (montant ou avalant) pour l'horaire initial de la première éclusée de la plage telle qu'indiquée ci-dessus.

Contact : écluse Saint Félix : 02 40 99 78 00


P/o le Président du Conseil départemental
Le Chef du service aménagement
Pascal MACE